

MINNEER - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de la mineure en Langue et culture néerlandaises est modifié à partir de l'année académique 2024-2025. Le programme présenté sur ces pages est accessible uniquement aux étudiant-es inscrit-es à la mineure en études néerlandaises avant l'année académique 2024-2025.

Pour les étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 en 2024-2025 pour la première fois, c'est ce [programme-ci](#) qui est d'actualité.

La Mineure en Langue et culture néerlandaises offre :

-

MINNEER - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La [Mineure en études néerlandaises](#) est une mineure d'ouverture dont l'objectif premier est d'élargir et d'approfondir ses connaissances et compétences dans l'étude de la langue néerlandaise et de la culture du monde néerlandophone. Par ces connaissances, l'étudiant-e augmentera de manière indéniable ses atouts sur le marché du travail. L'étudiant-e désirant s'ouvrir à une autre discipline pourra également ajouter un cours de linguistique ou de littérature néerlandaise à son programme.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Atteindre une compétence communicationnelle et langagière du néerlandais de niveau B2+ du [Cadre Européen Commun de Référence](#) pour les langues
2. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette d'outils d'analyse critique pertinents pour les études néerlandaises, spécialement, selon les choix de l'étudiant-e, dans le domaine des études littéraires et culturelles et la linguistique appliquée.
3. Pouvoir effectuer une partie de son parcours de formation actuel ou futur dans une institution néerlandophone en Belgique ou à l'étranger et ainsi évoluer dans un environnement international et multiculturel.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

O Choisir un cours parmi : (5 crédits)

🔗 LNED1136 [Nederlandse taal en maatschappij](#)

MINNEER - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Le programme de la mineure en Langue et culture néerlandaises est modifié à partir de l'année académique 2024-2025. Le programme présenté sur ces pages est accessible uniquement aux étudiant-es inscrit-es à la mineure en études néerlandaises avant l'année académique 2024-2025.

Pour les étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 en 2024-2025 pour la première fois, c'est ce [programme-ci](#) qui est d'actualité.

Le nombre d'étudiant-es admis-es à la mineure est limité à 50 nouvelles inscriptions par année académique.

Les étudiant-es intéressé-es par cette mineure doivent disposer de connaissances et de compétences de départ définies au niveau européen comme étant celles de « l'utilisateur intermédiaire niveau seuil B1 » ([auto-évaluation](#)).

Un test de placement est organisé en ligne durant la première semaine du 1er quadrimestre. Il permet d'évaluer si le niveau de maîtrise du néerlandais est suffisant et d'orienter l'étudiant-e vers les cours de son niveau. L'épreuve comprend les parties suivantes :

- des exercices de grammaire
- un test de vocabulaire
- une rédaction d'un texte de 15 lignes

L'inscription au test se fait avant le 15 septembre par le biais de [ce formulaire](#).

Les étudiant-es seront averti-es par e-mail (adresse @student.uclouvain.be) du résultat du test et des cours conseillés. L'accès à la mineure sera alors débloqué par le secrétariat de l'étudiant au plus tard une semaine après la passation du test.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition des compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure en Langue et culture néerlandaises ne donne pas d'accès direct à un master particulier.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

